

POSTE À COMBLER

Concours : R-17-75

Affichage: 15 décembre 2017



CHEF DE SERVICE ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE

RAISON D'ÊTRE

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de ce titre d'emploi consiste à planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer l'ensemble des activités et programmes régissant les opérations de son service. Elle assure la coordination ainsi que la qualité des activités quotidiennes, notamment, en s'assurant de transmettre les mesures qualitatives et quantitatives des activités en collaboration avec les autres cadres.

RESPONSABILITÉS

Quelques attributions caractéristiques :

- Elle planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de son service.
- Elle travaille en équipe, assure la gestion du changement, propose des solutions pour l'atteinte des objectifs et supporte l'implantation des divers projets.
- Elle contrôle le déroulement des travaux contractuels, la qualité des matériaux et du personnel affecté aux contrats. Rencontre les entrepreneurs et s'assure que les échéanciers et les coûts seront respectés. Elle participe à la préparation des devis techniques.
- Elle participe à l'élaboration du budget de son service et en assure le respect et d'un programme d'entretien préventif et de remplacement des équipements sous sa responsabilité et en supervise le suivi.
- Elle respecte les processus, les règles et les lois qui régissent le Parc olympique et les organismes gouvernementaux au niveau de l'acquisition des biens et services.
- Elle veille à la santé et la sécurité au travail pour son service en observant les lois et règlements en vigueur, en participant à l'amélioration des programmes de santé et de sécurité de l'entreprise, en identifiant des situations potentiellement dangereuses et en mettant en application tous ces programmes, règlements et lois.
- Elle dirige, supervise et contrôle le personnel sous sa juridiction en accord avec les conventions collectives en vigueur et gère le personnel syndiqué externe des différentes accréditations.
- Elle identifie les besoins en perfectionnement du personnel de son service, recommande à son supérieur les orientations à suivre et procède périodiquement à l'évaluation de celui-ci.
- Elle conçoit, développe et modifie les méthodes de travail ainsi que les équipements pour accroître la productivité et l'efficacité du service.
- Elle fournit une expertise technique à son personnel au besoin.
- Elle collabore à l'analyse et à la préparation d'appels d'offres comportant des éléments relatifs à son service.
- Elle analyse les contrats d'achats de son service et recommande les solutions optimales pour réduire la facture globale.
- Elle gère l'élaboration du plan de maintenance annuel, mensuel et hebdomadaire pour son service, en collaboration avec les personnes concernées, développe les procédures et propose un plan de maintenance préventive.

- Au besoin, elle représente le Parc olympique et accomplit toute autre tâche demandée par son supérieur ou requise par ses fonctions.

QUALIFICATIONS, EXPÉRIENCES ET EXIGENCES REQUISES

- détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ;
- détenir une licence 16 de la Régie du bâtiment du Québec (domaines de qualification : S/G/C);
- détenir plus de 5 ans d'expérience reliée aux attributions de l'emploi;
- maîtrise de la langue anglaise;
- une excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office.

CONDITIONS D'EMPLOI

ECHELLE SALARIALE : 66 904 \$ à 89 206 \$

HORAIRE : 35 heures/semaines

STATUT : Régulier

CATEGORIE Cadre (Niveau 6)

CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES

VACANCES ANNUELLES: 4 semaines par année. Pour la première année, les vacances s'accumulent à raison de 1 2/3 jour ouvrable de vacances payées par mois complet de service continu.

CONGES FERIES: 13 jours fériés et chômés.

RESERVE SPECIALE 35 heures créditées à titre de réserve spéciale.

REGIME DE RETRAITE: Régime de retraite des employés de la fonction publique.

CENTRE SPORTIF: Gratuit pour les employés du Parc olympique.

POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné de votre diplôme en spécifiant le numéro du concours **R-17-75** :

PAR COURRIEL : jeannette.vang@rio.gouv.qc.ca
PAR TELECOPIEUR : 514 252-7451
PAR LA POSTE : Direction des ressources humaines
Parc olympique
4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec), H1V 3N7

À PROPOS DU PARC OLYMPIQUE

Création architecturale audacieuse de Roger Taillibert, le Parc olympique a été construit pour la présentation des Jeux olympiques d'été de 1976. Depuis son inauguration, il a accueilli près de cent millions de visiteurs, que ce soit pour admirer la ville de Montréal au sommet de la plus haute tour inclinée au monde, pour assister à un événement présenté au Stade, pour s'entraîner au Centre sportif, qui est aussi l'hôte de compétitions d'envergure nationale et internationale, ou encore pour participer à une activité extérieure sur l'Esplanade Financière Sun Life. Le Stade olympique, avec ses 56 000 sièges, est la seule enceinte au Québec qui peut accueillir des événements de grande envergure. En 2015, le Stade a été occupé pendant 168 jours (incluant le montage, la tenue de l'événement et le démontage), et a accueilli plus d'un demi-million de visiteurs, sa plus forte assistance annuelle depuis 2009.

Son quadrilatère, en considérant ses installations et sa centaine de partenaires sur le site, est fréquenté par trois millions de visiteurs chaque année. Générateur de plus de 2 500 emplois et symbole international de Montréal, le Parc olympique se positionne comme un important moteur de développement économique et touristique. Ouvert sur le monde et en harmonie avec sa communauté environnante qu'est l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le Parc olympique est un parc urbain moderne, un site récréotouristique unique où se côtoient création, découvertes, divertissement et activité physique. À l'occasion du 40e anniversaire des Jeux de Montréal, le Parc olympique vise à assurer la pérennité de l'héritage historique et patrimonial de ses installations pour les générations futures.

Les demandes seront traitées en toute confidentialité

Le Parc olympique souscrit au programme d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.